



www.bioconsomacteurs.org

DOSSIER DE PRESSE

Fiche d'identité
Ses objectifs
Son action

Contact presse :
Anne-Laure Cazali
Tel : 01.55.93.22.06
Fax : 01.55.93.21.91
al.cazali@bioconsomacteurs.org

Fiche d'identité

La France se situe au 19^{ème} rang européen en termes de surfaces cultivées bio (2% de la SAU, **en stagnation depuis 5 ans malgré une forte augmentation de la consommation de l'ordre de 10% par an**). En revanche la quantité de pesticides et d'engrais chimiques utilisés en agriculture conventionnelle (80 000 tonnes) fait de la France le premier consommateur européen et le 3^{ème} mondial :

- pour le malheur des paysans et au préjudice de leur santé - ils sont les premières victimes de leurs pratiques agricoles polluantes.
- au détriment de la terre et des animaux, 80% des eaux de surface et plus de 50% des nappes phréatiques sont polluées.
- et contre la santé des consommateurs, 35% des cancers seraient dus à l'alimentation d'après l'Institut national du cancer

C'est pour redonner à la France sa place de leader bio européen, titre qu'elle détenait au début des années 80, que les bio consom'acteurs se sont regroupés en association.

Unique **association nationale de consommateurs de produits biologiques**, Bio Consom'acteurs a pour objet d'exprimer les attentes et les exigences des consommateurs bio auprès des pouvoirs publics et des professionnels afin de **promouvoir une agriculture biologique et écologique** ainsi qu'un commerce équitable des produits qui en sont issus, fondé sur des échanges garantissant, du producteur au consommateur, des pratiques sociales et économiques respectueuses de l'homme et de sa planète.

Qu'ils soient simples consommateurs de produits biologiques, producteurs, gérants ou salariés de magasins bio, responsables d'associations locales de consommateurs de produits biologiques, les adhérents de Bio Consom'acteurs sont avant tout des **citoyens**

* source Agence Bio

Bio Consom'acteurs, parce que consommer est un acte qui nous engage

En consommant des produits de l'agriculture biologique les **bio consom'acteurs** associent évidemment **environnement, santé et plaisir de déguster**. Car plus personne aujourd'hui ne conteste sérieusement ces « qualités » reconnues des produits biologiques.

En privilégiant les produits de leur région, les **bio consom'acteurs** veulent favoriser un développement équilibré de la bio sur tout le territoire. Car :

→ un produit industriel, pourtant « certifié bio », et qui aurait parcouru en avion des milliers de kilomètres avant d'arriver sur notre table peut-il mériter l'appellation bio » .

→ un produit bio cultivé sous serres chauffées et dans des conditions sociales inacceptables peut-il être considéré comme bio.

Consommer un produit bio cultivé localement, c'est **choisir la saisonnalité, la fraîcheur, la typicité du terroir, la proximité avec le producteur**, c'est permettre notre indépendance face aux multinationales de la transformation ou de la distribution et assurer l'autonomie alimentaire de nos régions.

En achetant directement chez les producteurs, sur les marchés ou dans des magasins spécialisés aux pratiques commerciales fondées sur la **coopération et la transparence**, les **bio consom'acteurs** favorisent l'émergence de relations commerciales plus **équitables et plus solidaires**, au nord comme au sud.

Les **bio consom'acteurs** veulent, **par leurs achats mais aussi par leurs comportements** quotidiens, favoriser des pratiques agricoles et la fabrication de produits **respectueux des hommes, des animaux et de la terre sur laquelle nous vivons**.

Des actions de plaidoyer et d'informations,





Les **bio consom'acteurs** s'engagent, par leurs actions de **plaidoyer et d'informations** à :

- mieux faire entendre et prendre en compte par les pouvoirs publics les multiples **qualités, sociales, économiques et écologiques de cette agriculture** et la nécessité pour eux d'y apporter leur concours
- faire comprendre par tous les agriculteurs l'exigence des citoyens pour un **environnement sain, pour une biodiversité riche, pour des paysages variés et des produits de bonne qualité nutritive et gustative**
- expliquer aux consommateurs l'importance de leurs choix **de consommation et de l'exemplarité des produits issus d'une agriculture biologique de proximité et de saison.**

Il existe en France **18 associations** agréées de consommateurs qui œuvrent à la défense de leurs intérêts. Leurs domaines de compétences sont généraux ou spécifiques, **mais aucune à ce jour ne représente les consommateurs de produits biologiques** - certaines, parmi les plus importantes, ont même été par le passé très critiques envers la bio - ni ne portent les valeurs sociales et environnementales de la bio.

L'objet de l'association **BIO CONSOM'ACTEURS** est donc de **promouvoir ces valeurs** et de fait, **défendre**, plus que l'intérêt de ses seuls adhérents, celui de la collectivité qui subit gravement aujourd'hui les conséquences des pratiques agricoles intensives et chimiques.

Ses principaux objectifs sont :

-  **Informers les consommateurs** sur l'importance de leur choix de consommation et l'exemplarité des pratiques de l'agriculture biologique, via un site internet à la pointe de l'actualité.
-  **Promouvoir les produits biologiques et écologiques** (cosmétiques, droguerie, vestimentaires, etc), ainsi qu'un commerce équitable de ces produits
-  **Interpeller les élus**, locaux et nationaux sur l'urgence de développer l'agriculture bio
-  **Défendre les intérêts des consommateurs** de produits biologiques et écologiques, notamment en exigeant un moratoire sur les cultures en pleins champs de Plantes Génétiquement Modifiées (PGM) dont il est prouvé la coexistence impossible avec l'agriculture bio.

Bio Consom'acteurs est signataire de l'appel d'Orléans **pour un moratoire sur les OGM.**

Chiffres et Dates clés :

- Naissance en 2005
 - Début 2006 : création du Codesol (compte d'épargne solidaire) Bio Consom'acteurs/Crédit Coopératif :
<http://www.bioconsomacteurs.org/page.php?page=partenaires> ; → juillet 2007, près de 450 épargnants ont souscrit un Codesol Bio Consom'acteurs/Crédit Coopératif.
 - Décembre 2006 : l'association fixe un objectif minimum de 10 000 adhérents à l'horizon 2008/2009, afin d'obtenir l'agrément « association de consommateurs ».
 - Mai 2007 : mise en ligne du site internet: www.bioconsomacteurs.org
- Fin 2007 : le cap des 4000 adhérents est atteint.

Organisation

Un conseil d'administration de 5 membres sous la présidence de Hugues Toussaint.
Une quarantaine de correspondants locaux et départementaux.
<http://www.bioconsomacteurs.org/page.php?page=pdcv-d-c>

Communiqué de presse de Bio Consom'acteurs suite à l'adoption de la nouvelle réglementation européenne sur l'agriculture biologique

Bio Consom'acteurs s'associe aux professionnels de la bio pour dénoncer le mauvais tour joué à l'agriculture biologique par la ministre de l'agriculture, Madame Christine Lagarde, à Bruxelles. Celle-ci a en effet voté le mardi 12 juin en faveur d'une nouvelle mouture de la réglementation européenne bio qui porte atteinte à la demande largement majoritaire de toute la filière française, des producteurs aux consommateurs, d'une bio exigeante et excluant les OGM. Pour preuve la lettre envoyée à Madame Lagarde avant le vote et qui, en quatre jours, a été signée par plus de 10 000 consommateurs. Cette prise de position augure mal du prochain Grenelle de l'environnement, et de la capacité du nouveau gouvernement à réellement prendre en compte les attentes des bio consom'acteurs

COMMUNIQUE DE PRESSE

Alors que la FAO (Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), encourage les Etats à intégrer l'agriculture biologique dans leurs priorités nationales et a confirmé en mai dernier à Rome dans son rapport « Agriculture biologique et sécurité alimentaire » que l'agriculture biologique peut non seulement nourrir le monde mais aussi favoriser la biodiversité et atténuer les effets néfastes sur le climat des pratiques agricoles polluantes,

Alors que, examinant le projet de règlement relatif à l'agriculture biologique, plus des trois quart des députés européens ont adopté le 29 mars 2007 un amendement stipulant que la qualification de "produit biologique" ne peut être utilisée "pour désigner les produits dont la contamination accidentelle par les OGM est supérieure au seuil détectable de 0,1%".

Alors que ce même parlement européen a voté en faveur d'une législation plus stricte sur la bio en adoptant le 22 mai 2007, par 611 voix pour et 61 voix contre, le rapport de Marie-Hélène Aubert sur la production et l'étiquetage des produits biologiques.

Alors que chaque année les citoyens français sont toujours plus nombreux à plébisciter l'agriculture biologique (85% en 2006 selon le baromètre de l'Agence bio) et à rejeter l'agriculture chimique et transgénique dont toutes les études indépendantes prouvent la dangerosité,

Alors que le président de la République a affirmé aux français sa volonté d'écouter les organisations environnementales lors d'un « Grenelle de l'environnement à l'automne prochain qui devrait aboutir à des mesures concrètes » sur les trois priorités que sont la lutte contre le changement climatique et ses conséquences, la préservation de la biodiversité et la prévention des conséquences des pollutions sur la santé

En votant hier à Bruxelles pour un nouveau règlement européen bio qui

- autorisera en 2009 une flexibilité qui permettra de faire moins que la réglementation
- interdira l'absence de subsidiarité, qui permettrait de faire mieux et donnait son sens au logo AB
- permettra un étiquetage « bio » en régression par rapport aux règles actuelles
- tolèrera la pollution transgénique des produits bio

La nouvelle ministre de l'agriculture française, Madame Christine Lagarde a, au mépris de la volonté majoritaire et de l'intérêt de la collectivité, soutenu ouvertement les lobbies de la chimie, des biotechnologies, des agro-semenciers et des agriculteurs pollueurs.

Au nom des professionnels et des consommateurs bio français, OBJECTIF BIO, qui regroupe les principales organisations bio françaises et des associations environnementales, dénonce le double langage du gouvernement français et engage les citoyens à dénoncer ce coup bas porté à l'agriculture biologique.

Réaction de l'association Bio Consom'acteurs suite au plan Barnier pour l'agriculture biologique : « Les consommateurs bio prennent la parole »

Depuis quelques mois, les consommateurs bio assistent, avec un étonnement certain, mêlé d'optimisme et teinté de méfiance, à un foisonnement d'annonces et d'engagements vertueux des pouvoirs publics pour une agriculture plus respectueuse de l'environnement.

Bien sur, la médiatisation et les enjeux du « Grenelle », voulu par les organisations membres de l'Alliance pour la Planète, expliquent cette récente préoccupation de nombreux élus, dont les engagements pour les valeurs écologiques ont été bien discrets par le passé.

Bien sur, la mise au jour récurrente de scandales, parmi les plus récents et dans le désordre, l'empoisonnement des Antilles par les pesticides, la forte mortalité des abeilles victimes d'insecticides, l'omniprésence publicitaire vantant des produits sucrés et gras favorisant l'obésité des enfants, la dioxine dans le lait breton l'été 2007 et bien d'autres s'ajoutant à la déjà trop longue liste d'atteintes à la santé des populations et à l'environnement, ne sont pas étrangers à cette soudaine prise de conscience. Mais entre le dire et le faire... il y a les profits des lobbies agroindustriels et leur capacité de conviction. Sonnante et trébuchante.

Un paradoxe bien français

La bio n'est pas née des institutions. L'initiative en revient, il y a quelques dizaines d'années, aux paysans et consommateurs consternés par les dégâts provoqués par l'agriculture industrielle chimique, sur la santé des hommes, des animaux, des plantes et de la terre. Mais les institutions ont rattrapé la bio, officiellement pour en « garantir » ses produits aux consommateurs, dans la réalité... pour mieux la canaliser et en maîtriser le développement. Alors qu'aujourd'hui « l'évocation des produits bio inspire spontanément des commentaires positifs à 81% des français (Source Agence Bio), les surfaces cultivées bio stagnent et les conversions à la bio régressent. Ainsi, en quatre ans les terres bio n'ont progressé en France que de 0,3% représentant aujourd'hui 552 824 ha, soit environ 2% de la surface agricole utile, tandis que les conversions vers la bio ont régressé de 63% (53 235 ha en 2006). Dans le même temps, la consommation progressait en moyenne de près de 10% par an, n'atteignant pourtant qu'environ 1,2% de la consommation alimentaire. Initiatrice du renouveau d'une agriculture bio paysanne dans les années 1970, la France est aujourd'hui quasi lanterne rouge européenne, sauf pour les importations qui explosent, dépassant, pour les fruits et légumes, plus de la moitié des approvisionnements. Ce fossé qui se creuse entre offre et demande bio est un paradoxe français affligeant alors que la bio, synonyme de préservation de l'environnement, de santé, de qualité gustative, de proximité, de terroirs, de saisonnalité, de traçabilité, d'emploi et de développement local...devrait faire l'objet d'un soutien fort et continu des pouvoirs publics.

Des annonces suivies de ...flop.

Ce n'est pourtant pas faute de volonté affichée à plusieurs reprises par les gouvernements successifs de dynamiser ce type de productions sur notre territoire. Ainsi fin 1997, le plan pluriannuel de développement lancé par le ministre de l'agriculture Le Penec prévoit 1 million d'hectares bio en 2005 pour environ 25 000 producteurs. Résultats : à peine 11 500 producteurs sur 560 000 hectares fin 2005 !! Pourtant, suite au rapport du député Saddier, le ministre de l'agriculture Gaymard présente un second plan quinquennal en juillet 2003, destiné à permettre à la France de reconquérir sa première place européenne. Quatre ans après, les résultats ne sont toujours pas à la hauteur. C'est aujourd'hui au tour du ministre Barnier d'affirmer son volontarisme pour la bio !! Lors d'un discours devant le Grand Conseil d'orientation de l'Agence Bio le 12 septembre dernier, il affirmait son « engagement en faveur du mode de production biologique » souhaitant « amener l'offre française à un niveau suffisant pour permettre de satisfaire en 2012 la demande des consommateurs ». Cette volonté de « développer » la bio en encourageant notamment sa présence dans les cantines publiques a été réitérée à l'issue du Grenelle. Mais les mauvais résultats passés expliquent le scepticisme des consommateurs, alors que les moyens nécessaires au respect des engagements précédents n'ont, jusqu'à ce jour, jamais vraiment été apportés.

Une situation pourtant favorable...

Pourtant, plus de 4 Français sur 10 consomment des produits bio au moins une fois par mois (source Agence Bio) soit plus de 25 millions dont 5,8 millions une fois par semaine et 1,75 millions tous les jours. Au cours de ces dernières années, les points de vente de produits biologiques se sont multipliés avec des ouvertures ou agrandissements de magasins spécialisés (réseau Biocoop, la Vie Claire, Naturalia, Satoriz...), des développements de circuits courts (AMAP) ainsi que l'introduction de produits bio dans les grandes surfaces. Ce dynamisme commercial favorise la consommation de produits bio sur tout le territoire, les consommateurs disposant d'une offre de plus en plus large et diversifiée, adaptée à leurs attentes et à leurs exigences. Nombre d'entre eux sont d'ailleurs très récents, 28% affirmant n'en consommer que depuis trois ans et moins. Et les perspectives de croissance de la consommation sont au beau fixe.

...mais des moyens inappropriés...

Que ce soit en amont - une aide à la conversion insuffisante, des coûts de contrôle et de certification pour bénéficier du label bio à la charge des paysans, un manque chronique d'appui technique, des moyens attribués à la recherche totalement insuffisants, une aide au maintien des agriculteurs bio toujours reportée les pénalisant par rapport à la concurrence étrangère- ou en aval, -une information atone malgré la bonne volonté des professionnels, des différentiels de prix excessifs par rapport aux produits de l'agriculture chimique, considérablement plus subventionnée et n'intégrant pas les coûts externes de ses mauvaises pratiques, des ruptures de stocks excessives etc-, la bio ne bénéficie pas de conditions favorables à son développement.

...faute d'une véritable volonté.

Car, force est de constater que, nombre d'élus, qu'ils soient dans la majorité ou l'opposition, n'ont pas encore fait, sous la pression de lobbies agrochimiques et « d'exploiteurs » agricoles grassement subventionnés, le choix de l'intérêt collectif. Bien au contraire. Et c'est sans doute pour complaire à ces derniers que le ministre de l'agriculture, Michel Barnier, affirmait sur RMC le 10 septembre dernier (propos confirmés par Nicolas Sarkozy à l'issue du Grenelle) que « les OGM ont une utilité et ils ont différentes dimensions : les OGM à vocation de nutrition, sanitaire pour la santé publique, ils peuvent augmenter la production de manière plus vertueuse. Ne jetons donc pas les OGM dans un discours irrationnel et regardons leur utilité. ». C'est sans doute également à leur intention que ce même ministre, en déplacement le 22 septembre sur l'île de La Réunion, a appelé la profession agricole à s'engager dans la voie du « développement durable » en félicitant ceux qui ont déjà franchi le pas de la certification agriculture raisonnée, pourtant cache misère des mêmes pratiques industrielles destructrices.

Pour la bio, les consommateurs doivent se mobiliser.



Non, ce n'est pas tenir un discours irrationnel que de constater que partout où les cultures transgéniques ont envahi les champs depuis plusieurs années, soja en Argentine, colza au Canada, maïs en Espagne etc, l'impossible coexistence entre cultures traditionnelles (conventionnelles ou bio) et OGM est avérée, quelles que soient les mesures de protection prises. Ni de se rendre compte, chiffres à l'appui, que les promesses des multinationales transgéniques, meilleure productivité, moindre consommation de pesticides, plus grande résistance aux prédateurs, sont contredites après quelques années de cultures. Ni de s'inquiéter de la pollution grave des eaux et de l'air par les pesticides, dont la France est la première consommatrice européenne, et des conséquences sanitaires graves de leur utilisation. Ni d'affirmer, avec les experts scientifiques de la FAO (organisation des nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) « qu'une conversion planétaire à l'agriculture biologique, sans défrichement de zones sauvages à des fins agricoles et sans utilisation d'engrais azotés...aurait un impact relativement limité sur l'offre de produits alimentaires...et négligeable sur l'évolution des prix ». Les mêmes ajoutent « ces conclusions, qui tiennent compte de l'évolution de la demande, de l'offre, des échanges et des prix, entre autres facteurs, sont en contradiction flagrante avec les affirmations des détracteurs de l'agriculture biologique et des adeptes des modèles agricoles conventionnels ».

Dossier de presse Bio Consom'acteurs 2007

A l'évidence l'engouement des consommateurs pour les produits de l'agriculture biologique, justifié par les faits et par les scientifiques, ne suscite pas l'intérêt qu'il mérite des pouvoirs publics. Pourtant fortement engagés à l'origine de la bio et parfaitement en phase avec les valeurs et les principes fondamentaux affichés par la bio, refus des OGM et préservation de l'environnement, attachés à la provenance locale et à des pratiques sociales équitables, les consommateurs, ne tiennent plus aujourd'hui le rôle qui leur revient. Contre l'agriculture « raisonnée biogm » que nous promet le ministre, les millions de consommateurs bio doivent se mobiliser.

Hugues TOUSSAINT
Président de l'association Bio Consom'acteurs

CAMPAGNE DE COMMUNICATION

-  100 000 flyers
-  1000 affiches ont été diffusées depuis octobre 2007 dans des magasins spécialisés bio, sur des salons...

